

# LE PRIX COURANT

(THE PRICE CURRENT)  
REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Propriété Immobilière, Etc.

EDITEURS :

LA COMPAGNIE DE PUBLICATIONS COMMERCIALES

(The Trades Publishing Co.)

25, Rue Saint-Gabriel, - MONTREAL

TELEPHONE BELL MAIN 2547

ABONNEMENT	MONTREAL ET BANLIEUE - \$2.50	PAR AN.
	CANADA ET ETATS-UNIS - 2.00	
	UNION POSTALE - - - - -	FRS 20.00

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins qu'une année complète.

L'abonnement est considéré comme renouvelé si le souscripteur ne nous donne pas avis contraire au moins quinze jours avant l'expiration, et cet avis ne peut être donné que par écrit, directement à nos bureaux, nos agents n'étant pas autorisés à recevoir de tels avis.

Une année commencée est due en entier, et il ne sera pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arriérés ne sont pas payés.

Nous n'accepterons de chèques en paiement d'abonnement, qu'en autant que le montant est fait payable au pair à Montréal.

Tous chèques, mandats, bons de poste, doivent être faits payables à l'ordre de : "LE PRIX COURANT"

Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes demandes de renseignements. Adressez toutes communications simplement comme suit

LE PRIX COURANT, Montréal.

## LE COMMERCE DES FÊTES

Il y a dans l'année une époque courte, mais très productive pour les commerçants entreprenants. Nous approchons à grands pas de cette époque qui est celle des fêtes de Noël et du Jour de l'An.

Les marchands avisés n'attendent pas au dernier moment pour se préparer; ils savent que c'est celui qui sème qui récolte et que ce n'est pas au moment où les uns récoltent que les autres doivent semer. Ils ont déjà commencé à préparer le sol pour les affaires.

Dans toutes les branches de commerce sans exception le marchand peut vendre davantage en décembre qu'il ne le peut en aucun autre mois de l'année. Dans tout commerce il est des articles qu'on peut ajouter aux marchandises classiques pour les ventes spéciales aux fêtes de fin d'année. Ces articles généralement se vendent à un profit plus élevé que les articles de vente courante; le public lésine moins pour le prix quand il s'agit d'articles superflus que quand il s'agit d'articles de première nécessité ou de grande utilité.

Il faut, en conséquence, pour tirer tout le parti possible de cette époque unique de l'année avoir un stock approprié au commerce de circonstance.

Il n'est pas trop tôt de s'occuper des marchandises spéciales à ce commerce; faut donc s'occuper sans retard du soin de faire en tenant compte de la classe de clients qui fréquentent d'habitude le magasin. La variété est à recommander plutôt que la quantité dans le même ordre de marchandises. La variété permet de faire des étalages plus captivants, plus attrayants; elle permet également de renouveler plus souvent l'exposition que le marchand a dans ces vitrines et de la modifier selon goût et à sa guise.

Il ne faut pas craindre d'exhiber dès maintenant les marchandises spéciales au commerce des fêtes. L'étalage pré-

paré de bonne heure n'amènera peut-être pas au magasin, avant les fêtes, beaucoup plus d'acheteurs que de coutume, mais il sera une annonce pour votre maison. De plus, les ventes occasionnelles faites avant la saison proprement dite seront autant de ventes supplémentaires qui donneront aux acheteurs l'habitude de venir à votre magasin pour le moment des fêtes et aussi, si vous le voulez bien, pour l'avenir.

Annoncez vos marchandises des fêtes, faites connaître à vos clients que vous avez un stock de marchandises pour les fêtes et au lieu d'aller de magasin en magasin chercher ailleurs des articles de circonstance ils les achèteront chez vous.

Préparez-vous, si vous voulez bien faire.

## LA COMMISSION ET LA REVISION DU TARIF

Les membres de la Commission du tarif doivent revenir aujourd'hui jeudi à Ottawa et présenter au Premier Ministre un rapport verbal sur l'état d'avancement de leurs travaux.

A la réunion du cabinet qui aura lieu en conséquence, on décidera, prétend-on, si les modifications à apporter au tarif des douanes pourront être présentées au Parlement à la session qui, vraisemblablement, s'ouvrira en janvier prochain.

On semble, en certains lieux, douter que le gouvernement demande aux Chambres de reviser le tarif à la prochaine session; on attendrait, dit-on, que les diverses enquêtes qui ont lieu actuellement sur les combines, trusts, ententes, etc., soient terminées et le gouvernement prendrait alors les mesures que suggéreraient ces enquêtes pour amender la législation financière.

Il n'y a rien d'officiel dans ces dires qui, toutefois, semblent avoir une origine officielle.

## LA SITUATION DES BANQUES

Le tableau de la situation des banques incorporées au 31 octobre que publie la "Gazette du Canada" indique un chiffre de circulation qui jusqu'alors n'avait pas encore été atteint. Elle s'élevait à \$76,890,868 au dernier jour du mois. L'an dernier à pareille époque elle était de \$72,226,306; il y a donc un écart de plus de quatre millions et demi en faveur de cette année. Il est vrai que la récolte a été partout abondante en 1905 au Canada et qu'elle a nécessité un grand mouvement de fonds.

Plusieurs banques sont allées jusqu'à la limite permise pour l'émission de leurs propres billets et ont dû mettre en circulation des billets d'autres banques; aussi, voyons-nous le compte de "billets et chèques sur autres banques" s'élever à plus de 27 1-2 millions, en augmentation de bien près de six millions sur le mois précédent.

En somme, la circulation a augmenté d'un mois à l'autre de sept millions, alors que le chiffre d'octobre était déjà sensiblement élevé. Nul doute que la circulation sera encore active pendant la première partie de novembre, mais qu'elle tendra ensuite à reprendre son niveau normal; la période critique se passera sans trop d'embarras.

Les dépôts du public remboursables au Canada sont en gain de plus de neuf millions et demi pour ceux en comptes courants et de plus de trois millions et demi pour ceux portant intérêt.

Comparés à ceux de l'an dernier à pareille date, les dépôts actuels sont en gain, en chiffres ronds, de 20 millions pour ceux remboursables à demande et de 34 1-2 millions pour ceux remboursables après avis.

Les dépôts reçus ailleurs qu'au Canada ont diminué pendant le mois de 3 1-2 millions, mais sont de près de 14 millions plus élevés qu'en 1904.

Les banques ont continué pendant le mois à augmenter leur en-caisse tant